Cinquante quatrième année. - N° 189 A Lundi 28 et mardi 29 septembre 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1322

43 – HAUTE-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DU PUY-EN-VELAY

Ventes et cessions

885 176 461 RCS Le Puy en Velay.
LARD DANS L'ASSIETTE.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Adresse : 27, Rue Du Quatre Septembre, 43100 Brioude.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 90000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Restaurant, exploitation d'une cave à vins, spiritueux, alcools, fabrication, et vente de plats cuisinés à emporter, vente de produits régionaux, de produits du terroir, de produits d'alimentation..
Adresse : 27, Rue Du Quatre Septembre, 43100 Brioude.
Précédent propriétaire : 497 689 158 RCS Le Puy en Velay. **MC2E.**
Date de commencement d'activité : 1er octobre 2020.
Publication légale : La Haute-Loire paysanne *du* 2 octobre 2020.
Oppositions : Pour les oppositions, le domicile est élu en l'étude de Maître Anne Sophie MOURIER-DURAND, 12 Avenue de Victor Hugo 43100 Brioude..
Commentaires : Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 27 Rue du 4 Septembre 43100 BRIOUDE. Adresse du nouveau propriétaire : 27 Rue du Quatre Septembre 43100 BRIOUDE. Acte authentique en date du 15/09/2020 contenant cession d'un fonds de commerce de vente de vins spiritueux et d'alcools, vente de produits d'épicerie fine et restaurant enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Le Puy-En-Velay le 17/09/2020 dossier 2020 00033569 référence 4304P01 2020 N 00402. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..